

***ED 537***

***Culture et patrimoine***

**Rapport des Comités de Suivi**

**Individuel de thèse (CSI)**

**Comment utiliser ce livret**

Conformément à l’arrêté du 26 août 2022 modifiant l’arrêté du 25 mai 2016, le comité de suivi individuel du doctorant (CSI) veille au bon déroulement du cursus en s'appuyant sur la charte du doctorat et la convention de formation. Le CSI assure un accompagnement pendant toute la durée du doctorat. Il se réunit **obligatoirement tous les ans,** avant l'inscription en deuxième année et ensuite avant chaque nouvelle inscription jusqu'à la fin du doctorat.

Ce livret doit permettre aux membres du CSI de suivre la progression régulière des travaux et les avancées du doctorant ou de la doctorante d’une année sur l’autre, de faire un état sur leur formation et le portefeuille attendu, et de retrouver les conclusions et recommandations de la réunion précédente. Le CSI est aussi l’occasion, pour les doctorants ou les doctorantes, de faire le point, non seulement sur leurs travaux, mais aussi sur leurs compétences et les conditions de leur formation doctorale en amont des réunions de leurs comités de suivi. Les doctorants et les doctorantes sont par ailleurs invités à remplir le portfolio, au fil du temps, et chaque fois qu’ils ont une action ou réalisation notable à y faire figurer.

En amont de la réunion du CSI, les doctorants ou doctorantes sont invité(e)s à rédiger une synthèse de leurs travaux, qu’ils / elles peuvent envoyer en associant ce livret pour le suivi.

Lors de l’entretien annuel, le CSI est vigilant à repérer toute forme de conflit, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissement sexiste. En cas de difficulté, le CSI informe l'école doctorale, qui prend les mesures relatives à la situation du doctorant-e- et au déroulement de son doctorat.

Les entretiens sont organisés sous la forme de trois étapes distinctes :

1. présentation de l'avancement des travaux et discussions (membres CSI + doctorant-e),
2. entretien avec le doctorant-e- sans la direction de thèse (membres CSI + doctorant-e),
3. entretien avec la direction de thèse sans le doctorant ((membres CSI + équipe de direction mais sans le doctorant ou la doctorante),

Afin d’assurer un suivi détaillé des CSI durant la durée du doctorat, ce document comprend une fiche de renseignements (p. 2, à remplir uniquement en 1ère année), et les fiches 1, 2 et 3 sont à remplir chaque année, puis à transmettre à gestion-ed@univ-avignon.fr, et en copie la direction à direction-ed537@univ-avignon.fr. La fiche 2 doit être signée par le doctorant ou la doctorante. Il convient ensuite de faire signer les membres du CSI, qui rédigent les fiches 1 et 3 de leur côté. Le rapport du CSI ne doit pas être rédigé par le doctorant ou la doctorante.

# Pour résumer : Les fiches 1, 2 et 3 devront être remplies une fois par an ; elles seront obligatoires pour valider toute nouvelle réinscription.

**Fiche signalétique du doctorant ou de la doctorante (à remplir en 1ère année):**

|  |  |
| --- | --- |
| **NOM et Prénom:** |   |
| **Titre de la thèse :** |  |
| **Date de 1ère inscription en doctorat :** |  |
| **Nature du financement :** |  |
| **Durée (en mois) du financement :** |  |
| **Thèse préparée à temps partiel ? (% de temps consacré à la thèse) :**  |  |
| **Unité de recherche d’accueil :** |  |
| **NOM-Prénom-mail du directeur ou de la directrice de thèse :** |  |
| **NOM-Prénom-mail du codirecteur ou de la co-directrice de thèse, des co-encadrants ou des co-encadrantes :** |  |
| **Précisions particulières (FTLV, situation de handicap, sportif de haut niveau, ...) :**  |  |

**Composition du comité de suivi (à garder si possible durant la vie du doctorat):**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Prénom, Nom, Titre** | **Adresse mail** | **Unité de recherche, affiliation[[1]](#footnote-1)** |
| **Membre spécialiste du domaine de la thèse** |  |  |  |
| **Membre non spécialiste externe au domaine de la thèse** |  |  |  |
| **Autres membres***(facultatif)* |  |  |  |

**Le portfolio**

Pour mémoire, le référentiel des compétences attendues des titulaires du diplôme de doctorat est défini par [l’arrêté du 22 février 2019](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000038200990). Il est composé de **6 blocs de compétences**. Les doctorantes et les doctorants sont invités à noter, au fil de l’année (avec une indication de date), les formations, les réalisations, les publications et communications, les actions entreprises, les techniques qu’ils et elles ont apprises et plus généralement tout ce qui atteste ou est en lien avec les compétences citées ci-dessous ou y prépare pour une future activité. Une formation doctorale complète et équilibrée doit permettre de lister des activités, formations ou réalisations dans chacun des 6 blocs (mais pas nécessairement dans chaque ligne d’un bloc).

### Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

|  |  |
| --- | --- |
| *Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé ;* | Par exemple : Juin 2022, réalisation de telle expérience, nécessitant la maîtrise de tel ou tel concept, technique ..  |
| *Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale ;* | Par exemple : mai 2022, rédaction du chapitre de revue de bibliographie portant sur tel sujet |
| *Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés ;* |  |
| *Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel ;* |  |
| *Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux ;* | Par exemple : à telle date, communication des premiers résultats lors d’une réunion de travail international, d’un colloque, d’une conférence |
| *S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel.* | Par exemple : formation aux enjeux du développement durable et soutenable, |

### Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

|  |  |
| --- | --- |
| *Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation* |  |
| *Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D* |  |
| *Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés* |  |
| *Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D* |  |
| *Mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation* |  |

### Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

|  |  |
| --- | --- |
| *Mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux* |  |
| *Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liées à un secteur* |  |
| *Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels* | *Par exemple : formation à l’éthique de la recherche et à l’intégrité scientifique* |
| *Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles* | *Par exemple : référence d’une publication* |
| *Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats.* | *Par exemple : formation aux données ouvertes FAIR* |

### Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

|  |  |
| --- | --- |
| *Acquérir, synthétiser et analyser les données et informations scientifiques et technologiques d'avant-garde à l'échelle internationale* |  |
| *Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles* |  |
| *Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels* |  |
| *Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale* |  |
| *Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale de haut niveau* |  |

### Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique

|  |  |
| --- | --- |
| *Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral* | *Par exemple : référence d’une publication ou communication en anglais* |
| *Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés* | *Par exemple : expérience d’enseignement* |
| *S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant-garde* | *Par exemple : action de médiation scientifique, science en fête, MT180…* |

###

### Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

|  |  |
| --- | --- |
| *Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires* | *Par exemple : travail en équipe autour d’une expérience complexe,*  |
| *Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires* |  |
| *Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe* |  |
| *Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel* | *Par exemple : encadrement d’un projet d’étudiant en laboratoire, ou d’un stagiaire* |
| *Évaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs* |  |

**1ère année thèse**

**Rapport d’avancement de 1ère année de thèse**

**Date du CSI :**

# *ETAPE n°1 (Membres du CSI + doctorant-e-)*

Objectifs : 🞏 Très bien définis 🞏 Bien définis 🞏 A repréciser

Méthodes mobilisées : 🞏 Très bien définis 🞏 Bien définis 🞏 A repréciser

Calendrier : 🞏 Très bien définis 🞏 Bien définis 🞏 A repréciser

Maîtrise du sujet par le doctorant-e- : 🞏 Très bonne 🞏 Bonne 🞏 A améliorer

Insertion dans l’unité : 🞏 Excellente 🞏 Bonne 🞏 Insuffisante

État d’avancement du portefeuille de formation :

1. Volet disciplinaire (20 ECTS sur la durée de la thèse):
2. Volet insertion professionnelle (40 ECTS sur la durée de la thèse):

Remarques, recommandations données au cours de la réunion :

**1ère année thèse**

**Rapport d’avancement de 1ère année de thèse**

**Date du CSI :**

# *ETAPE n°2 (Membres du CSI + doctorant-e-)*

*A la demande du doctorant ou de la doctorante, cette fiche peut être transmise séparément et uniquement à l’École Doctorale, sans information de l’équipe de direction*

Fiche confidentielle

Oui □ Non □

Problèmes potentiels ou existants (scientifiques, humains, financiers…) :

Recommandations du comité :

Appréciation sur la progression du projet de recherche :

Commentaires de doctorant ou de la doctorante :

Nom, Prénom et Signature des membres du CSI

1… Signature du doctorant-e

2…

**1ère année thèse**

**Rapport d’avancement de 1ère année de thèse**

**Date du CSI :**

# *ETAPE n°3 (Membres du CSI + direction, sans le doctorant/la doctorante)*

Problèmes potentiels ou existants (scientifiques, humains, financiers…) :

Appréciation globale sur la progression du projet de recherche :

Recommandation du comité :

Commentaires de l’équipe de direction de thèse :

Nom, Prénom et Signature des membres du Comité

1…

2…

**2ème année thèse**

**Rapport d’avancement de 2ème année de thèse**

**Date du CSI :**

# *ETAPE n°1 (Membres du CSI + doctorant-e-)*

Objectifs : 🞏 Très bien définis 🞏 Bien définis 🞏 A repréciser

Méthodes mobilisées : 🞏 Très bien définis 🞏 Bien définis 🞏 A repréciser

Calendrier : 🞏 Très bien définis 🞏 Bien définis 🞏 A repréciser

Maîtrise du sujet par le doctorant-e- : 🞏 Très bonne 🞏 Bonne 🞏 A améliorer

Insertion dans l’unité : 🞏 Excellente 🞏 Bonne 🞏 Insuffisante

État d’avancement du portefeuille de formation :

1. Volet disciplinaire (20 ECTS sur la durée de la thèse):
2. Volet insertion professionnelle (40 ECTS sur la durée de la thèse):

Remarques, recommandations données au cours de la réunion :

**2ème année thèse**

**Rapport d’avancement de 2ème année de thèse**

**Date du CSI :**

# *ETAPE n°2 (Membres du CSI + doctorant-e-)*

*A la demande du doctorant ou de la doctorante, cette fiche peut être transmise séparément et uniquement à l’École Doctorale, sans information de l’équipe de direction*

Fiche confidentielle

Oui □ Non □

Problèmes potentiels ou existants (scientifiques, humains, financiers…) :

Recommandations du comité :

Appréciation sur la progression du projet de recherche :

Commentaires de doctorant ou de la doctorante :

Nom, Prénom et Signature des membres du CSI

1… Signature du doctorant-e

2…

**2ème année thèse**

**Rapport d’avancement de 2ème année de thèse**

**Date du CSI :**

# *ETAPE n°3 (Membres du CSI + direction, sans le doctorant/la doctorante)*

Problèmes potentiels ou existants (scientifiques, humains, financiers…) :

Appréciation globale sur la progression du projet de recherche :

Recommandation du comité :

Commentaires de l’équipe de direction de thèse :

Nom, Prénom et Signature des membres du Comité

1…

2…

**3ème année thèse**

**Rapport d’avancement de 3ème année de thèse**

**Date du CSI :**

# *ETAPE n°1 (Membres du CSI + doctorant-e-)*

Objectifs : 🞏 Très bien définis 🞏 Bien définis 🞏 A repréciser

Méthodes mobilisées : 🞏 Très bien définis 🞏 Bien définis 🞏 A repréciser

Calendrier : 🞏 Très bien définis 🞏 Bien définis 🞏 A repréciser

Maîtrise du sujet par le doctorant-e- : 🞏 Très bonne 🞏 Bonne 🞏 A améliorer

Insertion dans l’unité : 🞏 Excellente 🞏 Bonne 🞏 Insuffisante

État d’avancement du portefeuille de formation :

1. Volet disciplinaire (20 ECTS sur la durée de la thèse):
2. Volet insertion professionnelle (40 ECTS sur la durée de la thèse):

Remarques, recommandations données au cours de la réunion :

**3ème année thèse**

**Rapport d’avancement de 3ème année de thèse**

**Date du CSI :**

# *ETAPE n°2 (Membres du CSI + doctorant-e-)*

*A la demande du doctorant ou de la doctorante, cette fiche peut être transmise séparément et uniquement à l’École Doctorale, sans information de l’équipe de direction*

Fiche confidentielle

Oui □ Non □

Problèmes potentiels ou existants (scientifiques, humains, financiers…) :

Recommandations du comité :

Appréciation sur la progression du projet de recherche :

Commentaires de doctorant ou de la doctorante :

Nom, Prénom et Signature des membres du CSI

1… Signature du doctorant-e

2…

**3ème année thèse**

**Rapport d’avancement de 3ème année de thèse**

**Date du CSI :**

# *ETAPE n°3 (Membres du CSI + direction, sans le doctorant/la doctorante)*

Problèmes potentiels ou existants (scientifiques, humains, financiers…) :

Appréciation globale sur la progression du projet de recherche :

Recommandation du comité :

Commentaires de l’équipe de direction de thèse :

Nom, Prénom et Signature des membres du Comité

1…

2…

1. Université ou établissement d’enseignement supérieur où sont habituellement inscrits les doctorants et les doctorantes que le membre du comité de suivi dirige, co-dirige ou co-encadre. NA si non applicable [↑](#footnote-ref-1)